

REPENSER LES COMMUNES RURALES ANCIENNEMENT INDUSTRIELLES DE LA VALLEE DU DOUBS

En pleine bordure jurassienne, la portion de la vallée du Doubs que je souhaite étudier s'inscrit entre les communes de Besançon et de Beaume-les-Dames. Ce territoire s'étend en plein cœur d'un paysage naturel au milieu des moyennes montagnes d'Aigremont et du Jura.

Ce sujet part de l'observation de la commune de Besançon. Celle-ci étend son territoire périurbain jusqu'à la commune de Novillars. La commune est composée de 116 914 habitants, est un bassin d'emplois important, et exerce une attractivité sur les communes rurales autour, on peut donc parler de pôle urbain.

Siège administratif de la région Bourgogne-Franche-Comté, elle devient de plus en plus attractive. En effet, depuis le commencement des travaux de la LGV Rhin Rhône en 2011, elle est mieux reliée aux métropoles de Dijon, Paris, Lyon, Strasbourg et Mulhouse. Le tramway, a de plus permis de déconcentrer et de rendre le centre ville plus viable et accessible. En plus de ces phénomènes, la région a initié avec ses habitants une réflexion sur l'attractivité du pôle urbain. Déjà à caractère industriel très fort (dans le domaine de la mécanique) et l'artisanat (fromage), le territoire souhaite développer son secteur tertiaire. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU du Grand Besançon, prévoient plusieurs projets d'aménagement ayant pour but d'accueillir de nouvelles activités (exemple de l'aménagement des portes de Vesoul qui a volonté d'accueillir un centre à vocation économique dominante et de nouveaux logements mixtes).

Après ces constats, on peut se demander qu'elle va être l'évolution de ce pôle urbain, et quel impact va-t-il avoir sur les territoires alentours.

Situées dans une zone d'une trentaine de kilomètres au Nord-Est de Besançon, cinq communes se succèdent le long du Doubs. On peut les considérer comme rurales, car elles ne font pas partie de l'unité urbaine de Besançon, mais dépendent de sa zone d'emplois. Une partie de ces communes, les plus proches de Besançon (Deluz, Laissey, Ougney-Douvot) sont des communes anciennement industrielles. Des ensembles d'activités liées à l'exploitation de ressources naturelles et à la production de biens matériels : moulins, papeterie, fabrication d'outils, s'y sont installées dans le passé. Cette industrialisation a beaucoup influencé le mode de vie des habitants mais surtout a eu des conséquences sur l'urbanisation (maisons ouvrières) et à créé un lien fort entre les communes et la rivière. Trois strates caractérisent cette histoire industrielle :

- La rivière a permis l'implantation de moulins et d'autres activités comme les papeteries.
- Après l'arrêt de ces activités, d'autres se sont installées, profitant des bâtiments vacants.
- Des raisons physiques (humidité du site) et économiques (délocalisations moins chères à l'étranger) ont entraîné un total abandon des activités industrielles et donc de l'activité économique principale de ces territoires.

D'autres enjeux ont provoqué une déprise des autres activités qui maintenaient ce territoire comme l'agriculture. Le département du Doubs, à dominance d'élevages, a perdu 25% de ses terres agricoles depuis dix ans. Les communes rurales concernées par le sujet, Deluz en particulier, ont aussi été concernées (déprise agricole à l'ouest et au nord de Deluz). Ces phénomènes ont entraîné une baisse de la population. A Laissey par exemple, celle-ci a baissé de 20% depuis les quarante dernières années, ce qui va à l'encontre de la situation du département (augmentation annuelle de 1,74%). Les logements du centre ont été abandonnés et laissés vacants. Des maisons pavillonnaires ont commencé à se construire en périphérie du centre, accueillant quelques familles. Celles ci travaillent à Besançon et bénéficient du cadre de vie de ces communes rurales ainsi que de la liaison très facile de celles-ci avec le pôle urbain.

En effet, toutes ces communes rurales sont isolées par le relief mais très bien reliées à Besançon et à l'environnement par trois grands axes : la voie de chemin de fer, la voie navigable du Doubs et la voie verte. Ces deux derniers axes sont des supports touristiques assez importants. En effet, l'Eurovélo 6 traverse la vallée et va jusqu'en Suisse et en Allemagne, et le Doubs accueille un tourisme fluvial (essentiellement des bateaux électriques) et d'autres activités dont la pêche principalement.

L'enjeu de ce sujet est de travailler sur l'avenir de ces communes rurales. Ayant leur singularité, elles sont arrivées au bout en terme de développement. Cela se traduit par trois orientations :

- Prévoir l'arrivée des nouvelles populations qui travailleront à Besançon et habiteront dans ces communes rurales.
- Développer des activités économiques et des services qui permettront à celles-ci de fonctionner les unes avec les autres pour trouver une place dans le territoire, à une échelle plus large.
- Conserver et développer la mémoire et l'identité de ces communes rurales dont le caractère rural, le caractère industriel de ces territoires et leur rôle par rapport au Doubs.

Je souhaiterais concentrer ces actions sur les communes rurales qui se sont créées et développées en rapport avec le Doubs entre le pôle urbain de Besançon et la commune de Beaume-les-Dames : Deluz, Laissey, Ougney-Douvot, Fourbanne, Esnans. L'idée est de travailler sur ces enjeux à travers des investigations et des actions sur ces axes de mobilité et de tourisme, à savoir le Doubs et la vélo route. Il s'agit ainsi d'introduire des modes de vie durables grâce à ceux-ci :

- de nouveaux modes de mobilité : de nouvelles manières de se déplacer, pérennes et pérennes et plus économes en énergie,
- le développement de services publics (transports publics, marchés, épicerie), en rapport avec le quotidien des habitants,
- de nouvelles activités en rapport avec le reste du territoire : lieux de vente agricole,
- de nouvelles activités touristiques.

Ces actions seraient portées et en lien direct avec la rénovation du patrimoine ancien décrit ci-dessus qui deviendrait le cœur de ces territoires.

Mots clés : friche industrielle, nouvelles campagnes, développement urbain, déplacements, énergie